



**Collège LA GRANGE DU BOIS**

2 avenue Victor Schœlcher

77176 SAVIGNY-LE-TEMPLE

Tél : 01 64 10 84 64 -

## **Procès-verbal du conseil d'administration du lundi 27 novembre 2017**

### **Membres présents :**

#### Membres de droit,

Madame Tapia chef d'établissement, présidente du conseil d'administration,

Madame Smati, chef d'établissement adjoint,

Madame Gaudy, adjointe gestionnaire de l'établissement,

#### Représentant de la commune de Savigny-le-Temple,

Monsieur Frances

#### Représentants des enseignants et des personnels d'éducation,

Messieurs Lebrun, Parentin, Mmes Melin-Robino, Seibert, Roubot, Levionnois

#### Représentants élus des personnels administratifs, techniques, ouvriers, de service, sociaux et de santé

Madame Godin

#### Représentants élus des parents d'élèves,

Mesdames Fladin, Fraoui, Pages, Messieurs Charpentier, Chikhi

#### Représentants des élèves,

Pineau Adlane, Bouaka Symphore

### **Membre excusé:**

Madame Riou, conseillère principale d'éducation

A 18h15, 17 membres sur 24 étant représentés, le quorum est atteint, la présidente du conseil d'administration ouvre la séance.

## **1. Nomination du secrétaire de séance**

1 Madame GAUDY, Adjointe gestionnaire, assure le secrétariat.

La présidente propose l'ordre du jour.

Seront abordés les points suivants :

- 1 Nomination du secrétaire de séance.
- 2 Approbation de l'ordre du jour
- 3 Approbation du compte rendu du CA du 07/11/2017
- 4 DBM pour vote
- 5 Budget 2018
- 6 Contrat d'objectifs
- 7 Informations diverses
- 8 Questions diverses

## 2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité. Vote : pour : 17 contre : 0 Abstention : 0

Arrivée de Mme Fraoui à 18H20.

## 3. Approbation du compte rendu du C.A du 07/11/2017

Le compte-rendu du CA du 07/11/2017 est soumis au vote et adopté.

Vote : pour : 18 contre : 0 Abstention : 0

## 4. DBM pour vote

Il est demandé l'autorisation d'effectuer un virement entre le service OPC et le service ALO.  
Les achats restants à effectuer ne nécessitent pas une immobilisation.

Vote : pour : 18 contre : 0 Abstention : 0

## 5. Budget 2018

L'Adjointe gestionnaire présente le budget 2017.

La Dotation Globale de Fonctionnement des Collèges accordée par le Département pour 2018 s'élève à **68 307€**, une augmentation de 2 005€ par rapport à 2017. Cette augmentation est due à un effectif plus important.

Il a été décidé de répartir pour moitié la différence de 2005€, soit 1002,50€ au service AP et 1002,50€ au service ALO.

La proposition de répartition est la suivante :

- **21 242,38€** au service **Activités Pédagogiques (AP)**
- **47 064,62€** au service **Administration Logistique (ALO)**.

**Service AP** (Actions pédagogiques): **36 002,38€** en recettes et en dépenses

DGFC :

OMat.enseignt	13 210,97€
OCDI.Ouvr.Abt	2 256,37€
OPiscine	1 157,16 €
OMat.consomable	1 889,10 €
OCopies	2 728,78 €

SUBVENTION ETAT :

6800€ : gratuité de l'enseignement correspondant aux manuels scolaires, aux carnets de correspondance et à la reprographie. Le montant inscrit est une prévision, la dotation sur la gratuité de l'enseignement sera notifiée courant juin et fera l'objet d'un vote pour la répartition.

200€ pour le projet « FABLAB » (Laboratoire de fabrication)

SUBVENTION DEPARTEMENT :

500€ pour le projet « FABLAB » (Laboratoire de fabrication)

FAMILLES :

400€ correspondant aux rachats de manuels scolaires et de carnets de correspondance par les familles.

SUBVENTION GRAND PARIS SUD :

5 860€ la subvention Grand Paris Sud a été estimée au budget du même montant versé en 2017.

Un ajustement par décision budgétaire modificative sera effectué suivant la notification d'attribution.

Cette subvention permettra d'accompagner une grande partie des projets pédagogiques mis en place dans l'établissement dans l'intérêt des élèves.

TAXE D'APPRENTISSAGE :

1000€ : Nous avons reçu la somme de 1017€ pour 2017.

Une prévision de 1000€ est inscrite au budget 2017, les crédits seront réajustés en fonction des versements effectués.

**Service VE** (Vie de l'élève) : **10 600€ en recettes et en dépenses**

Apparaissent à ce service les aides de l'état et du département :

- fonds sociaux, montant ouvert par rapport à la dernière notification. Le reste de l'année 2017 fera l'objet d'une DBM sur 2018.

- cantinéo 77 : aide à la restauration scolaire pour les familles aux ressources modestes. Les critères d'attribution sont calculés en harmonie nationale au vu des attestations de la caisse d'allocations familiales. Le montant est estimé par rapport au versement effectué en 2017.

**Service ALO** (Administration et logistiques): **49 011,01€** en recettes et **52 440,31€** en dépenses

La répartition est la suivante :

Intitulé du domaine	Dépenses	Intitulé du domaine	Recettes
Entretien	3921.00 €	DGFC	47 064,62 €
Viabilisation	8 586.00 €	CINT (contribution SRH)	1 500.00 €
Hygiène et sécurité	19 394.00 €	OP-SPE : Amort. neutralisé	446.39€
Assurances	510.00 €		
Communication	6 844.00 €		
Administration	8 598.62 €		
Réception	408.00 €		
Contribution (groupe comptable, CUI)	303.00 €		
Amortissements neutralisés	446,39€		
Amortissements réels	3 429,30€		
Amortissements réels	3 429,30€		

**Service BN** (bourses) : **21 000.00€**

BN (21 000.00€) : bourses nationales, nous inscrivons ici une préconisation.

Cette année la demande de bourse a été dématérialisée. Les dossiers ont été pour la plupart renseignés sur internet, certains nous ont été demandés en formule papier et finalisés par le service intendance.

**Service SRH :**

Les recettes de ce service proviennent de la participation des familles et des commensaux.

Les recettes s'élèvent à **112426,05€** auxquelles on retire 22.5% de FDRPI, 1.25% de FCSH et 18% de SH pour obtenir le montant du crédit nourriture égal à 65 360.02€

Le FDRPI (25246.36€) et le FCSH (1402.58€) sont reversés à la collectivité.

Le fonds de viabilisation (FDV) s'élève à 9397.00€.

Les 18% pour les services annexes d'hébergements (SH) sont ventilés sur différentes lignes d'activités.

Le service de restauration et d'hébergement est doté d'un budget évaluatif qui sera réajusté en fin d'année en fonction de la recette réellement constatée.

Nous avons constaté une diminution de fréquentation de la cantine par les commensaux, certainement liée à l'augmentation du coût du repas appliqué dès janvier 2016. Nous suivons le crédit nourriture et négocions les prix afin d'équilibrer le coût à l'assiette qui ne doit pas dépasser 2€.

Nous trouvons ainsi à chaque service :

SERVICES	RECETTES	DEPENSES
AP	36 002.38 €	36 002.38 €
VE	10 600.00 €	10 600.00 €
ALO	49 011.01 €	52 440.31 €
BN	21 000.00 €	21 000.00 €
SRH	112 426.05 €	112 426.05 €

Les recettes sont arrêtées à la somme de **229 039,44€**

Les dépenses sont arrêtées à la somme de **232 468,74€**

Un budget en déséquilibre est entraîné par l'amortissement réel inscrit seulement en dépenses, sans conséquence sur le résultat prévisionnel.

M. Frances s'interroge sur la différence entre le montant des immobilisations neutralisées de 2017 et celles de 2018. Des écritures ont été passées par l'agent comptable en juin 2017. Une réponse plus précise sera apportée à la présentation du compte financier.

M. Chikhi demande à quoi correspond le montant inscrit à l'affranchissement :

Ce montant correspond à l'utilisation d'une machine à affranchir avec un contrat d'entretien, plus l'encre, plus les enveloppes.

M. Chikhi propose de correspondre par mail avec les familles.

M. Francés, au nom de la municipalité, fait remarquer que toutes les familles ne disposent pas d'un ordinateur avec connexion internet et que par conséquent, il faut continuer à utiliser le courrier postal. La direction partage le point de vue de M. Frances.

**La proposition de budget prévisionnel pour 2018 est adoptée à l'unanimité.**

Vote : pour : 18 contre : 0 Abstention : 0

## **6. Contrat d'objectifs**

Une commission permanente a eu lieu le 28 novembre et a donné un avis favorable. Les documents ont été envoyés le mercredi 22 novembre après la séance de travail du conseil pédagogique. Le Conseil Pédagogique a retenu 3 axes sans hiérarchisation.

Le Contrat d'objectifs est adopté à l'unanimité. Vote : pour : 18 contre : 0 Abstention : 0

## **7. Informations diverses**

Mise en place du CVC. Election du 24 novembre 2017

Un projet est actuellement en cours avec l'ADSEA. La thématique de ce projet est « vivre ensemble ».

6 élèves du collège réfléchissent à des actions tous les vendredis de 16H à 18H, en plus de leurs cours.

Une commission repas pourra être mise en place où seront proposés des menus à thèmes.

M. Charpentier précise que les menus à thème doivent être mis en place avec la collaboration des professeurs et des parents.

## 8. Questions diverses

### Questions des élèves :

1 – J'ai remarqué que quelques rangements de vélo ont été enlevés, des nouveaux vont-ils être installés ?

Les rangements ont été supprimés parce que dangereux. Ils seront remplacés si besoin.

2 – Est-ce que il y aura des voyages d'une durée d'au moins 5 jours pour les 3<sup>ème</sup>.

Non pour le moment mais pas exclu. Le choix du chef de l'établissement de ne pas proposer de séjours à l'étranger après les événements de janvier 2015. Il reste le séjour au ski pour le niveau 4<sup>ème</sup>.

Mme Seibert précise qu'il n'y a pas d'obligation pour les professeurs de faire des voyages. Un voyage en France de 5 jours coûte moins cher que le même à l'étranger. Même un séjour à Paris en bus coûte 500€ pour des heures de trajet et 2h sur place. De plus il y a beaucoup de collègues nouveaux qui ne souhaitent pas faire de voyages.

M. Chiki dit que cela se fait au détriment des élèves et demande pourquoi le séjour de ski est réservé pour le niveau 4<sup>ème</sup>.

Les professeurs d'EPS changeront de niveau si un autre projet est monté avec ce niveau là.

### Questions des parents :

1- Le projet d'établissement établi pour 2013-2017 « Agir Ensemble au Quotidien peut... » sous l'ancienne direction arrive à échéance, sera-t-il reconduit ?

Le projet d'établissement sera réécrit cette année ; la base est la même que l'ancien projet avec des modifications et une adaptation à l'actualité.

2- Qu'en est t-il du médiateur qui devrait être affecté au collège depuis le début de l'être affecté au collège depuis le début de l'année scolaire ?

Mme Tapia indique que les services de la DSDEN ne l'ont pas informé d'un tel projet.

### Questions des professeurs :

1- Quelle prévision d'effectifs la cheffe d'établissement a-t-elle transmis à l'inspection Académique pour l'année 2018 ? Comment a-t-elle été calculée ?

Les effectifs de 6<sup>ème</sup> viennent des écoles du secteur pour les autres niveaux il s'agit d'une montée pédagogique.

6<sup>ème</sup> : 155 + 1 HUIS

5<sup>ème</sup> : 151 + 8 HUIS

4<sup>ème</sup> : 154 + 2 HUIS

3<sup>ème</sup> : 126 + 2 HUIS + 24 PREPA PRO.

2- Quel est l'effectif à l'heure actuelle avec les nouvelles arrivées d'élèves ?

600 élèves au jour du CA.

3- Quelle somme approximative risque de ne pas être utilisée à la fin de l'exercice 2017 et par conséquent d'abonder les fonds de réserve ? Quand pourrons nous le prélever pour les besoins pédagogiques liés aux enseignements ?

Mme Tapia ne peut pas s'engager sur le chiffre. Il faut attendre le compte financier. Cependant, comme

déjà indiqué l'année dernière, elle est très vigilante à utiliser la dotation et éviter que des sommes importantes tombent dans les fonds de réserve. Légalement, le prélèvement sur fonds de réserve ne peut se faire qu'après le compte financier, en fonction des besoins.

4- Quel est l'état des lieux actuel sur les divers projets/sorties de cette année scolaire ? Quel est le budget alloué à cette ligne ?

Le budget sortie est alloué pour les sorties par le GPS plus participation des familles. Mme Tapia ne peut pas présenter une liste exhaustive.

5 - Serait-il envisageable de fermer le parking des professeurs afin que les élèves et les ballons n'y aient plus accès ? Peut-on faire une demande auprès du département ?

R : On ne peut pas bloquer l'accès aux pompiers de plus il faut laisser l'accès au gymnase pour l'EPS. Mme Melin-Robino explique qu'un accident arrive vite et qu'il y a 3 ans un élève est rentré avec une batte de baseball. Mme Gaudy explique qu'elle fera une remontée au service de sécurité. Mme Tapia explique qu'une demande a été formulée auprès du Département pour augmenter le nombre de places de parking.

6- Quel montant du budget peut être alloué à la rénovation du centre de documentation et d'information, des salles de classe et de la salle des professeurs ?

Il est impossible de répondre à la question. Mme Tapia rappelle qu'il y a deux ans les professeurs n'ont pas souhaité utiliser les crédits AP disponibles fin novembre pour commencer à rééquiper la salle des professeurs. Ceci étant, elle est favorable à améliorer le cadre de vie des personnels. Une partie de la dotation attribuée par le Département (en plus de la DGFC) pourra être utilisée à cet effet. Les peintures seront refaites petit à petit par le personnel ATTEE.

Les questions sont épuisées.

**Le conseil d'administration se termine à 19h40**

Signature du président du conseil d'administration :



Signature du secrétaire de séance:

